

Epinal, le 14 mars 2012



Mme le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale
17-19 rue Antoine Hurault
88000 EPINAL

Nos refs : SD 046
Objet : Affelnet et temps de décharge supplémentaire pour les directeurs

Madame le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Les directeurs et directrices d'écoles se voient confier les opérations d'affectation en 6^{ème} des élèves de CM2 via Affelnet.

Cette procédure représente une charge de travail supplémentaire conséquente par de nombreux échanges avec les familles avec trois formulaires à leur distribuer puis à récupérer, les informations et l'aide qu'elles ne manqueront pas de leur demander puis la saisie informatique des données recueillies.

Le contexte de forte diminution des aides administratives vient bien évidemment encore rendre plus difficilement réalisable cette mission.

Le SE-UNSA estime nécessaire de donner aux directeurs le temps nécessaire à cette charge de travail à accomplir dans des délais contraints.

Le SE-UNSA encourage les directeurs qui jugent qu'il sera difficile d'accomplir efficacement cette mission, à vous adresser des demandes de décharge d'heures de classes via la brigade de remplacement ou, à défaut, d'aide personnalisée ou d'animation pédagogique durant les périodes concernées.

En l'absence de réponse favorable ce votre part, nous soutiendrons les directeurs qui, dans l'impossibilité de faire face, vous adresseraient directement les formulaires papiers pour lesquels ils n'auraient pas réussi à assurer la saisie informatique.

Restant à votre disposition pour échanger avec vous sur ce dossier, veuillez agréer, Madame le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, mes salutations distinguées.

Stéphane DAVAL
Secrétaire départemental